

# REGLEMENT des épreuves

**Inscriptions :** Sur le site Chronom.org uniquement.

**Licences :** L'épreuve est une épreuve FFTRI, ouverte à tous les licenciés FFTRI sous réserve d'une licence en cours de validité.

Les athlètes non licenciés FFTRI devront souscrire un Pass compétition FFTRI (vendu au prix de 2€) et fournir obligatoirement un certificat médical à la pratique du Duathlon ou Triathlon en compétition daté de moins d'un an.

**Droit à l'image :** les participants autorisent l'ESB Natation- Triathlon à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient paraître, prises à l'occasion de la manifestation, sur tous les supports et pour une durée illimitée.

**Horaires des courses :** Voir « Programme »

**Format des courses :** voir « Programme »

**Catégories :** Voir « Programme »

**Parcours et plan des circuits :** Disponible sur le site <http://triathlon.esbomnisports.com/> rubrique « Cross duathlon »

Parcours balisé et sécurisé. Le site de Tanaïs est réservé pour la course auprès de la commune de Blanquefort, toutefois nous vous demandons de rester vigilants, l'accès n'est pas fermé au public et vous pouvez rencontrer des spectateurs ou des promeneurs qui n'auront pas respecté l'interdiction de circuler sur les circuits des courses.

**Ravitaillements :** 1 ravitaillement au niveau du parc à vélo et 1 ravitaillement après la ligne d'arrivée.

**Chronométrage et classements :** Chronométrage et classement assurés par Chronom.org, les résultats seront disponibles sur le même site dans la rubrique « Résultats ».

**Récompenses :** Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque catégorie homme et femme seront récompensés

**Sécurité :** Assurée par la protection civile de Blanquefort, des commissaires bénévoles. Un médecin sera sur place ou pourra accéder rapidement au site en cas de besoin

**Info Sécurité :** Le site de Tanaïs est un ancien camp militaire avec des plans d'eau, des ruines de maisons et des restes de fils barbelés. Nous vous demandons de sensibiliser vos familles présentes sur le site pour éviter tout risque d'accident.

Le club se dégage de toute responsabilité en cas d'accident en dehors des circuits de la course

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de chute consécutive à un mauvais état de santé, un matériel défectueux, ainsi qu'en cas de perte, de vol ou de détérioration de matériel pendant l'épreuve.

**Port du casque à coque rigide** est obligatoire pour tous les participants. Les vélos devront être de type VTT ou cyclo-cross (parcours sur chemins parfois accidentés et herbeux). Chacun devra respecter les lieux et ne rien jeter sur le site (une « zone de propreté » sera à disposition au niveau du parc à vélo).

**Ouverture et fermeture des courses :** Toutes les courses seront ouvertes par un vélo ouvreure (sauf sur le parcours vélo) et fermées par un vélo balai, qui suivra le dernier concurrent de l'épreuve.

L'organisation se laisse la possibilité d'arrêter un concurrent attardé si la sécurité des autres concurrents est mise en danger